



Exclusiv Golf  
Château de Cély

Exclusiv Golf  
Domaine du Coudray

Garden Golf  
Saint-Germain-les-Corbeil

Garden Golf  
Sénart

## CHALLENGE 77/91

### REGLEMENT 2021

#### CLUBS PARTICIPANTS

Golfs de Cély, du Coudray, de St-Germain-les-Corbeil et de Sénart.

#### CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les participants doivent être **abonnés de leur club et être membres de l'association sportive ou amicale de leur clubs respectifs.**

Ils devront être licenciés (au choix) et **un certificat médical sera exigé.**

Les participants, seniors dames et hommes, devront au minimum être âgés de 50 ans.

**Handicap** : minimum 18 (nominal !) et jusqu'à 54 (Donc pas possible de jouer si handicap entre 17,5 et 17,9).

Tout index supérieur à 36 sera ramené à 36.

On prend en compte pour la qualification du joueur, l'index au moment de sa première participation.

Si un joueur au moment de sa première participation a un handicap de 18,3 et descend en cours de saison à 17,6, il restera qualifié, mais son handicap de 17,6 sera considéré comme base de calcul dans les points rendus.

En sens inverse, si un joueur monte d'handicap en cours de saison, on prendra toujours en compte le dernier handicap connu.

Les capitaines devront donc avant chaque rencontre, transmettre les derniers index officialisés par la FFG .

Les équipes pourront être mixtes.

#### PARTICIPATION

Le montant par équipe sera **de 70 €** (pour 14 joueurs) majoré de 5 € par remplaçant.

Chaque capitaine remettra cette somme, pour chaque rencontre, **au capitaine de St-Germain pour 2021.**

Ces sommes permettront l'acquisition de lots remis à la finale de ce challenge.

**Les green fees seront gratuits pour chaque équipe**

#### RENCONTRES

Chaque club sera représenté par 7 équipes de 2 joueurs. (Plus d'éventuels remplaçants)

Au cas ou un joueur ne se présente pas à la rencontre, un remplaçant pourra prendre sa place avec **son propre index (la carte de score sera donc modifiée).**

S'il n'y a pas de remplaçant, cette partie sera déclarée comme perdue.

Afin de préparer la composition du tableau des rencontres , le club se déplaçant devra transmettre au moins 48 H à l'avance, la constitution de ses équipes en mentionnant , noms , index et n° licence.

#### DATES ET HEURES RENCONTRES

Les rencontres se dérouleront selon dates et heures fixés par le capitaine sur le terrain du club premier nommé. (Faire attention à l'état des terrains ! Ex :carottage ou autre inconvénient)

**Vu la formule « shot gun », les départ seront prévus au plus tard à 09h00**

La période à retenir est de mars à octobre.

Les jours retenus sont en semaine. (Voir le calendrier)

Si une rencontre est annulée pour cause d'intempérie (ou autre), elle sera reportée à une date ultérieure à fixer par les capitaines concernés.

**Vu la gratuité des green fees, il est impératif que les joueurs participent au déjeuner après les rencontres.**

**FORMULE DE JEU et RESULTATS**

La formule de jeu retenue est : **CHAPMAN MATCH PLAY**

**7 équipes de 2 joueurs**

Départs en « shot gun. » Si possible sur 4 trous.(voir avec directeur de chaque club)

Possibilité d'utiliser une voiturette si le parcours le permet et les conditions météo.

Ordre des départs : **croissant selon handicaps.**

**Les messieurs d'index supérieurs à 26,4 partiront des repères bleus**

Les points rendus seront calculés comme suit :

- Somme des index de chaque équipe. Ex : équipe A = 43,4 et équipe B = 52,9
- Index moyen équipe A :  $43,4 / 2 = 21,7$
- Index moyen équipe B :  $52,9 / 2 = 26,45$  arrondis à 26,5
- La différence des index est de  $26,5 - 21,7 = 4,8$
- On prend en compte  $\frac{3}{4}$  de la différence, soit  $4,8 (3/4) = 3,6$  arrondis à 4
- **un maximum de 5 (cinq) coups reçus/rendus sera retenu**

Résultats :

Après signature des scores par le capitaine ,

Le club gagnant (sur l'ensemble des 7 matchs) marquera :

- 2 points si elle joue sur son terrain
- 3 points si elle joue à l'extérieur

En cas de match nul :

- 1 point si elle joue sur son terrain
- 1,5 point si elle joue à l'extérieur

La gestion de ces résultats sera effectuée par St-Germain-les-Corbeil.

Le club ayant le plus de points après les rencontres sera proclamé gagnant du challenge .

**En cas d'égalité de points après les rencontres , on comptabilisera le total des matchs gagnés sur l'ensemble des rencontres pour déterminer le vainqueur.**

Les 4 clubs participeront, pour clore la saison, à une rencontre amicale (scramble mixte) suivi d'un déjeuner et la remise du CHALLENGE.

Les finales se dérouleront chaque année alternativement sur le terrain de chaque participant : 2021 St-Germain, 2022 Coudray et 2023 Cély.

Des prix identiques seront remis à chaque participant à la finale.

Bonnes parties.